

RESPONSABILITE CIVILE CIRCULATION HORS COMPETITION
CONTRAT AL478458 SOUSCRIT PAR L'A.V.E.C AUPRES DE LA COMPAGNIE GENERALI

PILOTE 1	Nom :	Prénom :	
	Profession :		
	Adresse :		
	Permis de conduire Catégorie : B n° :	délivré le :	Préfecture :
VEHICULE ASSURE	Marque :	Type :	Chassis n° :

OBJET : En dehors de toute épreuve, compétition ou manifestation de caractère sportif soumise à une autorisation administrative conformément à l'article R331-30 du Code du Sport. La présente assurance couvre la responsabilité civile en circulation du véhicule désigné ci-dessus sur un circuit automobile.

GARANTIES : Responsabilité civile conformément aux prescriptions du livre II – titre I du Code des Assurances portant obligation d'assurance en matière de circulation des véhicules à moteur.
Défense-recours
Extension passagers
Dommages matériels causés au circuit

EXCLUSIONS : toute circulation liée à un usage professionnel
tous dommages matériels causés aux autres utilisateurs du circuit

Date d'effet du contrat :
(au plus tôt date de réception au cabinet Aon-Lda)
Date d'expiration :

1 Journée

Prime nette H.T	:	27,52 EUR
Frais et taxes	:	12.48 EUR
AVEC	:	20,00 EUR
Prime TTC	:	60,00 EUR

2 Jours

Prime nette H.T	:	55,04 EUR
Frais et taxes	:	14.96 EUR
AVEC	:	20,00 EUR
Prime TTC	:	90,00 EUR